Département des Côtes d'Armor
Direction des Ressources Humaines
Service Qualité de vie au travail

MARCHÉ PUBLIC
ACCORD-CADRE DE FOURNITURES

Fourniture d'équipements de protection individuelle et de vêtements de travail - Relance Lots 1 et 2

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	2025-INTER8-ST
Date limite de remise des plis	10 / 07 / 2025 à 12 heures
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

Département des Côtes d'Armor
Direction des Ressources Humaines - Service Qualité de vie au travail
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 Saint-Brieuc cedex 1

Téléphone : 02.96.62.62.22
Courriel : contactDFJ@cotesdarmor.fr
Site internet : http://www.cotesdarmor.fr

L'acheteur agit en tant que coordonnateur d'un groupement de commandes entre le Département des Côtes d'Armor, le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor (SDIS 22) et l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor (ADAC 22).

- **Description de la prestation :**

Le contrat porte sur les prestations de f**ourniture et de livraison d'équipements de protection individuelle et de vêtements de travail (relance des lots 1 et 2).**

Code CPV	Libellé CPV
18100000-0	Vêtements professionnels, vêtements de travail spéciaux et accessoires

- **Caractéristiques principales du contrat :**

Objet du contrat	Fourniture d'équipements de protection individuelle et de vêtements de travail - Relance Lots 1 et 2
Acheteur	Département des Côtes d'Armor (coordonnateur du groupement de commandes)
Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire de fournitures
Structure	2 lots
Lieux de livraison	- Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor (SDIS 22) à Plérin pour les besoins du SDIS et du Département des Côtes d'Armor - Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor (ADAC 22) à Saint Brieuc
Durée du marché	De la notification au 1er juin 2026 – reconductible 3 fois pour des durées de 12 mois
Développement durable	Clause environnementale - Critère environnemental
Variation des prix	Révisables (formule)
Nature des prix	Prix unitaires

- **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation est décomposée en 2 lots :

Type	Objet, montant maximum par période
Lot	Lot n°1 - Tee-shirts, polos, sweats – *montant maximum de 12 000,00 € HT* (CPV 18110000-3 : Vêtements professionnels)
Lot	Lot n°2 - Tenues de travail (maintenance - logistique) - *montant maximum de 12 000,00 € HT* (CPV 18110000-3 : Vêtements professionnels)

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCÉDURE

- **Procédure de passation :**

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : www.megalis.bretagne.bzh

- **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Cahier des Clauses Particulières (CCP)
- Acte d'engagement (AE)
- Règlement de la Consultation
- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) propre à chaque lot
- Détail Quantitatif Estimatif (DQE) propre à chaque lot
- Lettre de candidature (DC1)
- Déclaration du candidat (DC2)
- Déclaration de sous-traitant (DC4)
- Cadre de réponse environnemental propre à chaque lot
- Questionnaire / lutte contre les discriminations et pour l'égalité femme – homme
- Annexe 1 relative au marquage
- Logo de chacun des membres du groupement

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : www.megalis.bretagne.bzh

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du marché de chacun de ses membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

- **Variantes :**

  Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

- **Contenu des plis et conditions de participation :**

  A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Déclaration du candidat (DC2)	*Déclaration du candidat (DC2)*
Lettre de candidature (DC1)	*Lettre de candidature (DC1)*
Capacité économique et financière	
Chiffre d'affaires	*Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles*
Capacité technique et professionnelle : minima exigés	
Moyens humains	*Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années*
Moyens techniques	*Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature*
Références fournitures et services	*Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique*
Autres justificatifs	
Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat	
Questionnaire dédié à la promotion de la lutte contre les discriminations et à l'égalité professionnelle	*Le Département des Côtes d'Armor, dans le cadre de son plan départemental d'actions en faveur de l'égalité femme-homme 2021-2024, et de son Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER), s'est engagé vers une commande publique sociale, inclusive et responsable. Un de ses axes concerne la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité professionnelle.* *Ainsi, sans que cela ne constitue un critère de jugement, il est demandé à chaque candidat de renseigner le questionnaire à visée pédagogique joint au DCE.*

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;

- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement (AE)	*Acte d'engagement signé électroniquement*
Bordereau des Prix Unitaires (BPU)	*Bordereau des prix unitaires (Annexe de l'Acte d'Engagement) au format modifiable **et** .pdf*
Détail Quantitatif Estimatif (DQE)	*Le détail quantitatif estimatif est destiné au jugement du critère « prix ».* *Au format modifiable **et** .pdf*
Fiches techniques	*Fiche produit de chacun des articles du BPU* *Elles devront être nommées de la manière suivante : « N° de prix au BPU_dénomination de l'article »*
Échantillons	*Les échantillons sont destinés au jugement du critère « valeur technique ».* *La colonne « échantillons » du Détail Quantitatif Estimatif de chaque lot indique pour quels produits des échantillons sont demandés. Les modalités de remise des échantillons sont précisées ci-après.*
Tarifs ou catalogue	*Tarifs ou catalogue(s) tarifaire(s) du candidat avec la totalité des prix unitaires et indiquant le montant du rabais sur les produits y figurant*
Cadre de réponse environnemental	*Cadre de réponse à compléter **pour chaque lot** par le candidat, destiné au jugement du critère « Performance en matière de protection de l'environnement »*

- **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique *(1)*** sur le profil d'acheteur : www.megalis.bretagne.bzh.

***(1)** Seuls les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être envoyés à :*

Département des Côtes d'Armor – DFJ-SCP
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1

ou déposés à :
Accueil du Conseil Départemental situé dans le Bâtiment Dourven, 9 place du Général de Gaulle à Saint-Brieuc (horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30).

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions doivent être signées de manière électronique par les candidats lors de la remise des offres.

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande

publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, **le format PAdES est recommandé.**

- **Échantillons :**

Les échantillons demandés dans le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) propre à chaque lot seront remis à l'appui de l'offre, à titre gratuit.

Un seul échantillon sera fourni par article (ou une paire lorsque l'article se présente par paire).

La taille à fournir est indiquée. Si aucune indication n'est donnée, une taille standard sera fournie.

L'acheteur se réserve le droit, en cours d'analyse, de demander aux candidats des échantillons pour chacun des produits figurant au BPU / DQE.

Étiquetage :
Le candidat devra obligatoirement spécifier sur chaque échantillon demandé la référence du Bordereau des Prix Unitaires correspondante (n° de prix + dénomination).

Un bordereau de livraison détaillant le contenu du colis doit être joint.

Modalités de remise des échantillons :
Ces échantillons seront transmis physiquement dans les conditions suivantes :

Les candidats remettent leurs échantillons, **avant la date limite de remise des offres**, sous pli cacheté portant les mentions suivantes :

- " Affaire 2025-INTER8-ST – Fourniture d'équipements de protection individuelle et de vêtements de travail - Lot n° … - ÉCHANTILLONS – NE PAS OUVRIR "
- Adressé à :

  A l'attention de l'unité habillement du Département des Côtes d'Armor
  Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des Côtes d'Armor
  19 rue Léquier
  22190 Plérin
- La raison sociale et le numéro de SIRET de l'entreprise candidate

Les colis peuvent être déposés au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des Côtes d'Armor et doivent être remis, contre récépissé, à l'adresse ci-dessus. Les horaires d'ouverture sont 13h30-17h00, du Lundi au Vendredi, hors jours fériés.

Les plis peuvent également être transmis par voie postale, **en recommandé avec avis de réception**, à l'adresse ci-dessus.

A l'issue de la procédure de consultation, les candidats non retenus disposeront d'un délai d'1 mois à compter la réception du courrier de rejet pour adresser une demande écrite de restitution des échantillons. Les échantillons réclamés seront restitués à la charge des candidats. Soit les parties conviennent d'un rendez-vous sur site pour restitution en main propre, soit la collectivité retourne par transporteur les échantillons à réception du paiement des frais d'emballage et d'expédition (émission d'un titre de recette). A l'issue du délai d'1 mois, les échantillons non réclamés deviennent la propriété de l'acheteur.

Les échantillons du titulaire ne seront pas restitués. Ils seront conservés au titre d'offre technique et serviront de référence comparative avec les produits qui seront livrés au cours de l'exécution du marché.

- **Remise des offres électroniques :**

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est impératif que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

- **Critères de sélection des candidats :**

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

Critère de jugement de la candidature
1. Garanties juridiques
2. Garanties économiques
3. Garanties professionnelles

- **Critères de jugement des offres :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Valeur technique (55 points)	La valeur technique sera appréciée à partir des échantillons demandés et des fiches techniques des produits, sur la base d'une note obtenue par attribution de points tel que mentionné ci-après :
Sous-critère n°1 (20 points) :	*Qualité et finition*
Sous-critère n°2 (20 points) :	*Esthétique et confort*
Sous-critère n°3 (15 points) :	*Conformité des tailles (norme ISO 8559-2)*
2. Prix (35 points)	Notation prix = pondération du critère x (prix de l'offre la moins disante / prix de l'offre du candidat) Sur la base du montant total du Détail Quantitatif Estimatif (DQE)
3. Performances en matière de protection de l'environnement (10 points)	Sur la base du cadre de réponse complété par le candidat et remis obligatoirement avec l'offre. Les modalités de notation sont spécifiées, pour chaque question, dans le cadre de réponse.

Il sera attribué une fraction de la note (de 0 à 100% des points) par éléments composant le critère **valeur technique**, suivant le principe suivant :

Fraction de la note	Signification	
100 %	Excellent	La proposition du candidat répond parfaitement et en tout point aux besoins exprimés.
80 %	Très satisfaisant	La proposition du candidat apporte une très bonne réponse aux besoins exprimés.
60 %	Satisfaisant	La proposition du candidat répond strictement aux besoins exprimés.
40 %	Peu satisfaisant	La proposition du candidat répond partiellement aux besoins exprimés.
20 %	Insatisfaisant	La proposition du candidat est insuffisante.
0 %	Non répondu	Aucune réponse n'est apportée.

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

- **Régularisation des offres :**

  L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

- **Offres anormalement basses :**

  Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de précisions assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur . La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

- **Voies et délais de recours**

  Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

  - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
  - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
  - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

  Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :

  Tribunal Administratif de Rennes
  3 Contour de la Motte
  35044 Rennes
  Téléphone : 02 23 21 28 28
  Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
  Télécopie : 02 99 63 56 84
  Site internet : rennes.tribunal-administratif.fr

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : Casandra DEVEMY ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021